

Sur le Vif



Retrouvez nous sur www.groupe-peace.com

NUMERO 29

SOMMAIRE

Année 2009

JANVIER - FEVRIER - MARS

L'actualité trimestrielle
du Groupe PEACE

edito

Que doit on retenir de cette année 2008? La première, et sans doute la plus grave, crise financière mondiale de ce 21ème siècle qui par ricochet a déclenché la première crise économique mondiale de ce siècle. On retiendra également la prise de conscience collective dûe à ces crises, la prise en compte de l'aspect environnemental dans l'économie mondiale mais également le grand mouvement de concentration de la filière viande en France.

Je ne m'étendrai pas sur les crises économique et financière car tous les médias en ont largement parlé, j'ajouterai juste, que voilà où mène l'absence de valeur où quand l'argent est mis au rang de valeur.

Sur la prise en compte de l'environnement dans l'économie mondiale cela va nous obliger à modifier nos modes de vie. Chacun devrait toujours avoir en tête cette pensée de Saint Exupéry « nous n'héritons pas de la terre de nos parents mais nous l'empruntons à nos enfants ». Cela nous concernera tous et nous touche déjà.

Quant à la concentration dans la filière viande dont j'ai déjà parlé dans un précédent numéro, elle devrait avoir un impact sur notre profession et donc sur nos emplois. Nous serons donc aussi tous concernés.

Ainsi, comme il est de fait que ces trois thèmes très différents les uns des autres auront un impact fort sur notre quotidien en 2009, espérons que cela soit positif pour l'avenir.

Je souhaite à chacun d'entre vous une bonne et heureuse année 2009, une bonne santé, beaucoup de bonheur et de réussite dans tous vos projets.

Lionel LAURENT

Responsable publication
Comité de rédaction

Cyril GRAFF
Lionel LAURENT
Christophe PERINO
Marc PETRY
Justine MOLLE

Tirage
Réalisation

700 exemplaires
CAPE COD
14 rue Lentz
L3509 DUDELANGE
(00352) 26 52 29 22

P.1 Actualités Générales

Edito
Urgent cherche désosseurs & pareurs
Annonce emploi
Couvertures Mixcités n°11
Actualité Filière Viande

P.2 Actualité Groupe PEACE

Elections des DP chez IS Luxembourg
Nouvelle classification TRADEVIA
Elections prud'homales : résultats
Actions sociales Groupe.

P.3 Actualité Groupe PEACE

Cesatec affiche la sécurité
Elections sociales au GDL 2008
Présentation Mixcités n°11
Chassé croisé : présentation de Julie
Carnet rose
Carnet blanc
Site de production COPVIAL (67)

P.4 Hygiène & Sécurité

Tribune sécurité
Résultats 4ème trimestre 2008
Parlons MP
Voeux du service Sécurité.

Mixcités n°11

Notre magazine fête la fin d'année
(lire en page 3)



URGENT

INTERMEAT Services Luxembourg
CHERCHE DESOSSEURS et PAREURS de BOEUF CONFIRMES. Possibilité de formation d'adaptation sur site pour les bouchers de métiers (artisanat ou grande distribution).
Site de production en Allemagne à RHEDA WIEDENBRICK.
Salaire motivant
Proposition de solution pour le déplacement et l'hébergement.
Appelez rapidement :
au 03.87.64.67.14 ou au 06.83.86.00.23

ANNONCE Emploi

Le groupe recrute en Allemagne



Dans la lettre Sur le Vif N° 28 nous vous présentions un nouveau site de production en l'Allemagne, la société TONNIES Fleisch où travaille déjà une quarantaine de personnes. Il s'avère que nous devons augmenter de façon importante le nombre de désosseurs & pareurs boeuf sur ce site pour le début d'année 2009. Les besoins sont de 30 désosseurs, 30 pareurs & 10 manutentionnaires. Ainsi nous avons besoin de vous tous pour nous aider dans cette difficile tâche. Si vous connaissez des désosseurs et/ou pareurs confirmés ou des bouchers d'étal (artisanal ou grande distribution) (pour les manutentionnaires nous avons ce qu'il faut) qui pourraient être intéressés pour aller travailler

en Allemagne, donnez leur les coordonnées du bureau TRADEVIA (03 87 64 67 14) et dites leur de ne pas hésiter à nous appeler pour plus d'informations. Nous vous rappelons qu'il existe une prime de parrainage dans le groupe qui est fixée de la manière suivante.

Le versement de la prime se fait après le troisième mois de présence de la personne que vous avez parrainée. Le montant de la prime est de 150 euros brut pour la 1ère, 2ème, 3ème, 4ème, et de 500 euros brut pour la 5ème personne.

MERCI pour votre soutien.



Raymond HERMANN
Désosseur INTERMEAT Services Lux.

Actualité Filière Viande

La concentration se poursuit BIGARD intègre SO-



Les deux premiers groupes de viande français : BIGARD et SOCOPA ne vont faire qu'un à partir de janvier 2009. BIGARD envisage la création d'une société, dont il détendrait 51% des actifs, qui intégrerait sa nouvelle filiale SOCOPA. Cette acquisition portera le groupe BIGARD à 17 000 salariés répartis sur 40 sites et représentant 5 milliards de chiffre d'affaires.

Le groupe SOCOPA est actuellement détenu par plusieurs coopératives dont Coopagri-Bretagne, Even, Agrial et la CAM.

>>> source : www.agroalimentaire.fr



Elections DP INTERMEAT

Procès verbal de Non-élection IS Luxembourg

Conformément à l'Art. 8. (2) du règlement grand-ducal modifié du 21 septembre 1979 concernant les opérations électorales pour la désignation des délégués du personnel, nous tenons à vous informer que le nombre de candidats ne dépasse pas celui des délégués effectifs et suppléants à élire pour l'élection de la délégation du personnel du 12 novembre 2008 et que les candidats valablement proposés sont à considérer comme proclamés élus sans autre formalité.

Les candidats se sont mis d'accord pour former la délégation comme suit :

Effectifs Titulaires : (par ordre alphabétique)

Mme BEURTON Christelle,
Mr DEBISE Bruno,
Melle DUVAL-LALOMIA Alexandra,
Mme NOVA Sabine,
Mr PETRY Marc,
Mr SIAD Philippe,
Melle WOBEDO Christelle.

Suppléants : (par ordre de remplacement des effectifs (art. L.415-4 du code du travail))

Mr BON Julien,
Mr BUTOR-BLAMONT Damien,
Mr DOCQUIER Laurent,
Mr LEROUX Thierry,
Mr SAILLY Giovanni,
Mr SEEMANN Arnaud,
Mr WOLFF Denis.

Conformément à l'Art. 8. (2) du règlement grand-ducal modifié du 21 septembre 1979 concernant les opérations électorales pour la désignation des délégués du personnel, nous tenons à vous informer que le nombre de candidats ne dépasse pas celui des délégués effectifs et suppléants à élire pour l'élection de la délégation des jeunes travailleurs du 12 novembre 2008 et que les candidats valablement proposés sont à considérer comme proclamés élus sans autre formalité.

Les candidats se sont mis d'accord pour former la délégation comme suit :

Effectif: (par ordre alphabétique)

Melle MARQUES CRAVINHO Déborah

Suppléant : (par ordre de remplacement des effectifs (art. L.415-4 du code du travail))
Mr JOURETZ Johan.



Elections prud'homales

Résultats nationaux du 3 décembre 2008.

Autant le dire, les élections prud'homales n'ont, une fois de plus, pas mobilisé les foules. L'abstention pour le collège « salariés » a atteint un chiffre record de 74,5 %, son plus bas niveau depuis 30 ans.

Concernant les résultats, la CGT confirme sa progression et progresse de 1,8 points par rapport à 2002. Sont également en progression la CFE-CGC et l'UNSA. Sont au contraire en recul la CFDT (-3,3 points) et FO (-2,4 points). La CFTC perd pour sa part 0,9 points.

Vous retrouverez les détails des résultats dans les tableaux suivants et pour encore plus de précision, n'hésitez pas consulter le site du Ministère du Travail ou celui des Prud'hommes.

PARTICIPATION

	Année 2008	Année 2002
Inscrits	19 169 827	17 366 624
Votants	4 917 456	5 617 630
Taux de participation global	25,65	32,4
Salariés inscrits	18 651 017	16 603 187
Taux de participation salariés	25,5 % (4 755 868 votants)	32,6% (5 414 649 vts)
Employeurs inscrits	518 810	763 437
Taux de participation employeurs	31,15 % (161588 votants)	26,6 % (202 981 vts)

ANALYSE des résultats

	2008 (%)	2002 (%)	Evolution	Sièges
CGT	33,97	32,15	1,82	2852
CFDT	21,80	25,08	- 3,28	1798
FO	15,81	18,20	-2,39	1147
CFTC	8,70	9,61	-0,91	385
CFE-CGC	8,20	6,97	1,23	626
UNSA	6,25	4,96	1,29	246
Solidaires	3,82	1,50	2,32	91
Autres	1,42	1,53	-0,11	91

>>> Source : ministère de Ministère du Travail & des Relations Sociales



Nouvelle classification

Adieu les coefficients ...

Cette nouvelle classification répond à plusieurs attentes :

- La nécessité de mettre en adéquation les classifications avec le contenu réel des emplois
- La négociation d'une nouvelle grille des salaires puisque depuis 2006, il n'y avait pas eu de nouvel accord sur la RAG (Rémunération annuelle garantie).
- La mise en place des CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) et leur adéquation avec les métiers
- Mettre en adéquation les emplois avec les mutations technologiques et organisationnelles de la branche, ainsi qu'avec les nouvelles contraintes liées à la sécurité, l'hygiène et la prévention des risques.

Les principes de la nouvelle classification sont doubles :

- Approche globale, identique pour toute la branche afin d'harmoniser les salaires
- Approche individualisée par entreprise selon ses besoins

Adieu les coefficients, bienvenue aux niveaux et aux échelons !

L'approche globale et uniforme va se traduire par la répartition des emplois en 9 niveaux qui vont déterminer les catégories.

Ainsi :

- La catégorie ouvrier/employé se situera entre les niveaux I et IV
- La catégorie technicien/agent de maîtrise se situera entre les niveaux IV et VII
- La catégorie cadre se situera entre les niveaux VII et IX

Pour déterminer dans quelle catégorie va rentrer un emploi, ce dernier va être analysé selon 5 critères

1. Connaissances de base et connaissances professionnelles
2. Complexité de l'emploi (difficultés des opérations ou des techniques nécessaires à la tenue de l'emploi)
3. Autonomie, initiative
4. Animation, conseil technique, formation
5. Encadrement, management.

Une fois que la catégorie de l'emploi sera déterminée, restera à appliquer la seconde approche, individualisée, propre à chaque entreprise.

Chaque niveau va ainsi être réparti en 3 échelons en fonction de l'organisation de l'entreprise, de ses spécificités ou encore de ses priorités. Ces échelons peuvent être différents selon les emplois, selon les niveaux.

Exemples d'échelons : la connaissance anatomique, l'intervention multi-espèces, la poly-activité, la pénibilité, la taille/complexité du chantier, les connaissances et le respect des règles d'hygiène et de sécurité (HACCP, traçabilité, normes, sécurité et hygiène sur les chantiers), la maîtrise totale et parfaite de l'emploi (permettant de parraîner un nouvel embauché).

Dans tous les cas, il est important de préciser que votre salaire de base ne pourra jamais être inférieur à celui que vous avez actuellement.

Tordons le cou à certaines croyances :

1. NON, tout comme les coefficients, on ne montera pas de niveau ou d'échelon par rapport à son ancienneté.
2. NON, tout comme les coefficients, un changement de niveau ou d'échelon n'aura aucune incidence sur ses points et son montant de retraite.
3. NON, tout comme les coefficients, la détermination de votre niveau ou d'échelon ne se fera jamais en fonction de vos compétences ou de vos diplômes, mais du poste que vous occupez.
4. NON, il n'y aura aucune correspondance entre l'ancienne classification et la nouvelle.

L'accord date du 12 décembre 2007. Il est entré en vigueur le 9 avril 2008 et l'arrêté d'extension a été signé le 3 décembre 2008. La classification devra ainsi être mise en place avant début juin 2008.

Les partenaires sociaux seront bien évidemment associés à cette démarche et une commission paritaire sera nommée afin de suivre le bon fonctionnement de la mise en place de la nouvelle classification.

Chaque salarié sera averti personnellement par courrier de sa nouvelle position dans la classification et aura la possibilité de contester ce choix selon des dispositions que nous vous détaillerons par la suite.



Actions sociales

Le CE TRADEVIA et la Direction vous offre un cadeau !



K907 MAUREEN VESTE POILAIRE FEMME
Bretelles, 100% polyester, fermeture à glissière, Coton, 2 poches zippées, Bas de manches en polycoton et etc.
T. 10 (200 g/m²)
S, M, L, XL

Le Comité d'entreprise de la société TRADEVIA (pour les salariés TRADEVIA) et la Direction du Groupe pour les autres sociétés du groupe : INTERMEAT Services Luxembourg, INTERMEAT Services Suisse, CAPE COD et CESATEC sont heureux de vous offrir pour les fêtes de fin d'année et plus spécialement, pour la saison qui s'annonce, cette belle veste poilaire.

La distribution des cadeaux est en cours et s'achèvera courant janvier 2009. Si toutefois lors de la distribution vous n'avez pas reçu votre cadeau et que vous comptabilisez 6 mois d'ancienneté en 2008, alors n'hésitez pas à appeler nos services administratifs pour nous en avvertir. Nous ferons alors le nécessaire rapidement pour vous faire parvenir votre cadeau.



NEW K911 FALCO
VESTE MICROPOILAIRE
ZIPPEE
100% polyester micropolaire.
2 poches zippées sur le devant.
Fermeture zippee

Sécurité Industrie

La sécurité s'affiche avec CESATEC



La société CESATEC, que l'on ne vous présente plus, développe des afficheurs pour l'industrie qui permettent aux services Sécurité de nos clients de communiquer sur leur politique sécurité notamment en affichant le nombre d'accidents sur leurs sites de production respectifs mais surtout en indiquant le nombre de journées de travail sans accident.

Ainsi à sa manière la société CESATEC contribue à améliorer les résultats sécurité dans l'industrie.

Aussi nous tenons à le rappeler, la sécurité est l'affaire de tous et toutes les occasions sont bonnes pour sécuriser les espaces de travail.

Le panneau double face dévoilé sur les photos ci-contre a été livré à la centrale thermique EDF de Blénoles-Pont-à-Mousson (54).

N'oubliez pas, CESATEC c'est aussi une multitude d'afficheurs dynamiques à leds.

Retrouvez tous nos produits sur www.cesatec.fr



Carnet blanc

Tous nos voeux aux heureux époux

Groupe PEACE

Mr AUBRY Michel a épousé Nancy
Mr LALOMIA Steve a épousé Alexandra DUVAL
Mr HURET Gérard a épousé Stéphanie

Nous présentons à nouveau tous nos voeux de bonheur aux mariés du groupe de cette année 2008. Toutes nos félicitations également à Alexandra LALOMIA Responsable Gestion du Personnel chez INTERMEAT Services à Dudelange.



Carnet rose

Toutes nos félicitations
aux heureux parents



Milo PERINO le 10 décembre 2008
Clémence DESBORDES le 3 décembre 2008
Claryce DESBORDES le 3 décembre 2008
Kleyton LOPES le 22 novembre 2008
Cassandra LEROY le 21 novembre 2008
Noa CARON le 27 septembre 2008
Emma DEVIN le 12 septembre 2008
Un petit oubli à réparer, nous souhaitons la bienvenue à Pauline POTIER née le 02/10/2007, qui vient de souffler il y a peu sa première bougie. Avec toutes nos excuses.

Elections Sociales 2008

Du côté du Grand Duché du Luxembourg



De l'autre côté de la frontière, au Luxembourg, se déroulaient également les élections sociales 2008. Vous trouverez ci dessous les résultats complets de ces élections.

Résultats élections sociales 2008 :

Syndicats	Total Nombre de délégués	Total en pourcentage
OGBL	1735	29,14%
LCCGB	924	15,42%
NGL/SNEP	34	0,57%
FNCTTFEL	16	0,27%
SYPROLUX	1	0,02%
ALEBA	401	6,74%
FIEDEL	3	0,05%
FGFC	34	0,57%
Neutre	2809	47,19%
Total :	5953	100%

>>> Source : ministère du travail et des mines

Chassé croisé

Service du personnel



Julie MORICONI a rejoint Intermeat Services en septembre 2008 en tant que collaboratrice ressources humaines. Julie travaillait à ce jour en binôme avec Christelle BEURTON. C'est tout naturellement que Julie assurera ainsi le remplacement de Christelle pendant son congé maternité. Nous en profitons pour souhaiter un bon congé à Christelle. Julie s'occupera des préparations décomptes, des états de présences paies, de la facturation aux clients, des actions sociales de DP, du suivi des congés ... Nous souhaitons pleine réussite à Julie dans ses diverses missions.



Une périodicité qui évolue

Mixcités

Le numéro 11 distribué pour les fêtes



Le dernier numéro de notre magazine MIXCITES accompagne ses lecteurs jusqu'à la fin de l'hiver (période trimestrielle décembre - janvier - février) et fait une large place au dossier SPECIAL FETES. Sans oublier le SHOP CENTER, les conseils BEAUTE, la rubrique SEXOPSYCHO, le dossier TOUT SCHUSS et l'espace gourmand RECETTE.

Pour les personnes n'habitant pas sur la zone géographique de diffusion nous vous rappelons que vous pouvez toujours vous rendre sur notre site www.mixcites.com pour feuilleter notre nouveau magazine.



Notre Client :

**COPVIAL
Holztheim**

(67- proche de Strasbourg)

le site de production :

**COPVIAL
(Holzheim-F)**

Groupe PEACE

Site de production

Responsable de Site :

Alexandre ME

Effectif moyen :

12 collaborateurs

Type de production

**Désossage & parage BOEUF
Découpe & parage PORC**

Nos collaborateurs (équipe BOEUF) :



Regroupant près de 900 éleveurs régionaux, la filière COPVIAL emploie en outre environ 250 salariés dans la région.

nous vous présenterons l'équipe atelier PORC dans une prochaine édition.





Rubrique Sécurité

Cette rubrique est la vôtre



Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour m'adresser directement à vous, vous qui représentez l'ensemble des acteurs de la prévention des risques, vous qui êtes quotidiennement exposés aux risques inhérents à notre métier.

Nous nous efforçons depuis 1999, avec les très bons résultats qui vous sont exposés régulièrement, de sécuriser votre espace de travail, de faire en sorte que chacun d'entre vous conserve son intégrité physique et mentale. Nous avons élevé ces conditions au rang de valeurs au sein de notre groupe.

Nous engageons d'importants moyens tant financiers qu'humains au quotidien pour vous assurer ce niveau de sécurité optimal, aussi j'en profite en retour pour remercier tous les acteurs que vous êtes, vous qui chaque jour faites de notre groupe l'un des leaders dans les domaines de la sécurité et de la santé au travail.

Je profite également de cette tribune pour remercier mes collaborateurs proches, à savoir Messieurs Marc PETRY et Bruno NARBERGER, tous deux Animateurs Qualité, Hygiène et Sécurité, qui sont vos interlocuteurs directs sur le terrain tout au long de l'année. Je remercie également tous les Responsables de Sites et les Chefs d'Equipes qui font respecter de manière efficace et efficiente notre politique de management de la sécurité et de la santé au travail

Je regrette de ne pas être plus présent sur le terrain, mais vous assure suivre de très près la situation sur chaque site de production et les préoccupations de chacun d'entre vous. J'œuvre également pour pérenniser notre système de prévention des risques et vous apporter de nouvelles solutions de protection plus confortables pour vous.

Je vous rappelle qu'une adresse mail a été spécialement créée pour vous, à savoir securite@groupe-peace.com, adresse mail sur laquelle vous pouvez nous faire part de toutes vos remarques sur notre politique sécurité, vos idées ou suggestions sont bien sûr les bienvenues. Cette tribune est la vôtre et nous y diffuserons vos idées, vos suggestions dès lors que vous nous solliciterez sur des sujets de votre choix portant sur notre politique sécurité.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2009 et vous renouvelle notre engagement indéfectible pour vous accompagner pour cette nouvelle année dans votre mission en toute sécurité.

Bonnes fêtes de fin d'année
Cyril GRAFF Directeur QHS Groupe.

Point Sécurité

Commentaires généraux



Tendance : Avons nous été entendus ? nous l'espérons. La tendance haussière s'est inversée et désormais les résultats obtenus cadrent avec les objectifs que nous nous sommes fixés pour cette année 2008. A l'heure où nous éditons notre lettre interne, les résultats obtenus sont légèrement inférieurs au

seuil que nous nous étions fixés de 7%. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'atteinte de ces objectifs qui restent, rappelons-le, chaque année, très ambitieux.

Avis du service Sécurité Groupe

Le 4ème trimestre a été meilleur qu'attendu, ou plutôt, a permis une inversion de la tendance haussière des accidents observée au 3ème trimestre.

Les visites de sites par les membres du Service Sécurité et la Direction se sont enchaînées en cette fin d'année et peu de mauvaises surprises. Le niveau d'application de notre politique de management de la sécurité est très bon. Toutefois une attention toute particulière est à apporter sur les points suivants

- **Vérification de l'état des EPI.** Il est noté que les salariés ne prennent pas grand soin de leur EPI et nous dénombons un nombre important de mises en réparation, qui coûtent très cher au groupe.

- **Vérification des mises à jour des Habilitations** pour chaque opérateur travaillant sur machine (scie circulaire, scie à ruban, dénerveuse, découpeuse, ...).

- **Amélioration de la gestion managériale des équipes.** Les RSP sont des encadrants de proximité, ce terme doit prendre toute sa dimension sur le terrain. Les RSP doivent mettre en place des conditions de travail optimales et doivent être à l'écoute de leurs salariés. Lorsque cela n'est pas le cas, on note une recrudescence des arrêts en maladie ou en accident du travail.

Reflet de la politique sécurité sur le terrain : l'application de notre politique sécurité est bonne. Il reste malheureusement des accidents déclarés qui ne trouvent pas leur origine au sein de nos sites de production. C'est à dire des accidents dont les circonstances et les lésions laissent entrevoir un certain flou, des accidents qui ne sont peut être pas liés à l'activité professionnelle des salariés du groupe.

Nous émettons des réserves sur ces accidents dès lors qu'il y a absence de témoin et/ou absence de preuve concordante pour déclarer l'accident du travail.

Résultats	Nb
TRADEVIA	9
INT.LUX.	20
INT.SUISSE	9
TOTAL	38

Objectifs (*)	Nb
TRADEVIA	12
INT.LUX.	24
INT.SUISSE	3
TOTAL	39

CARAPACE (*) 7% des effectifs
Commentaires par société

TRADEVIA : Les résultats affichés par cette société sont homogènes et réguliers au fil des trimestres. Ils sont en dessous des objectifs que nous avons fixés pour cette année 2008.

En effet avec 9 AT déclarés sur cette année nous atteignons un ratio de 5% (avec un effectif de 178 salariés au 15/12/2008). Ce résultat est très bon, le meilleur affiché sur l'ensemble des sociétés du groupe.

Nous renouvelons toutes nos félicitations à l'ensemble des acteurs de la politique sécurité pour ces bons résultats et nous leur souhaitons le même niveau de résultats pour 2009.

INTERMEAT Luxembourg : Les résultats en terme de sécurité obtenus cette année sont les meilleurs jamais atteints par la société INTERMEAT Luxembourg.

La preuve est faite que la politique sécurité appliquée sans faille et avec détermination porte ses fruits. Le niveau de sécurité augmente ainsi sur tous les sites belges, luxembourgeois et allemands. **Félicitations à tous les acteurs que vous êtes.**

A noter toutefois, que concernant le nouveau site TONNIES FLEISCH qui a démarré en octobre 2008, les résultats sont catastrophiques. Il est urgent que les responsables apportent une très grande attention à la sécurité du personnel sinon ce site à lui tout seul comptabilisera plus d'AT que toutes les sociétés du Groupe. Tout non respect de notre politique sécurité sera immédiatement sanctionné.

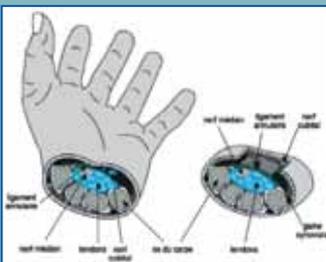
INTERMEAT Suisse : ce 4ème trimestre a vu enfin se stopper l'hémorragie des déclarations d'accident du travail.

Mais même avec ce "zéro" AT sur les 3 derniers mois de l'année, le seuil d'AT fixé a été très largement dépassé, affichant un ratio de 38% ... Ce niveau de résultat est inacceptable pour notre groupe, et nous demandons à l'ensemble des salariés et des encadrants de respecter rigoureusement les consignes de sécurité et de redoubler de vigilance pour cette année 2009.



Maladie professionnelle

Informations et prévention



Les TMS (troubles musculo-squelettiques) qu'est ce que c'est ?

Il s'agit souvent de tendinites ou autres lésions tendineuses, de douleurs aux articulations ou bien de douleurs musculaires. Elles affectent particulièrement les poignets (canal carpien), les avant bras et les épaules. Elles sont dues la plupart du temps à une mauvaise gestuelle, à une modification des habitudes de travail des salariés, un manque de pratique voire pour certains une longue période d'exercice du métier.

Les opérateurs débutants peuvent également souffrir rapidement de tendinites car ils ne sont pas habitués à des gestes répétés et rapides. Il faut le temps que le corps s'échauffe, on peut comparer ces lésions à celles des sportifs lorsqu'ils ne sont pas assez échauffés. A noter que les lésions tendineuses peuvent apparaître lorsque l'opérateur utilise un couteau mal affûté, la résistance à la coupe entraîne des efforts supplémentaires et l'opérateur force sans s'en rendre compte.

Les TMS ne sont pas une fatalité et plusieurs actions de prévention simples

existent pour éviter les TMS et en réduire les effets, parmi lesquelles nous pouvons citer :

- Porter une attention particulière lors du retour d'un salarié d'une période d'inactivité (congé, maladie,

accident, ...). Le redémarrage doit se faire en douceur, et il ne faut pas hésiter à varier les postes occupés durant la période de reprise.

- Mettre en place une polyvalence efficace, afin que les salariés n'effectuent pas sans cesse les mêmes gestes. En changeant de poste de travail, les gestes changeront aussi, et c'est le risque TMS qui diminue. La polyvalence des salariés permet également une organisation plus facile du travail.

- Utiliser les aides à la manutention lorsque cela est possible. Effectuer les opérations de manutention correctement (dos droit, ...), et limiter le port de charges lourdes.



Maladie professionnelle (suite)

Informations et prévention

Le manque de pauses ou d'alternance dans les tâches sont des facteurs organisationnels qui augmentent le risque de TMS car ils ne permettent pas une récupération suffisante.

Dans tous les cas, les pathologies diagnostiquées précocement auront moins de conséquence pour la santé des salariés. Dans un premier temps, une période de repos est toujours préférable face à une intervention chirurgicale, solution qui est proposée presque systématiquement au salarié atteint, mais qui n'est pas sans risques, les exemples d'opérations ratées sont nombreux dans notre profession.

Pour toute information n'hésitez pas à contacter le Service Sécurité du Groupe : securite@groupe-peace.com.

Le Service Sécurité Groupe vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

BONNE ANNEE 2009